

# INSTITUT DE FRANCE.

## ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

### RAPPORT

Sur un traité de construction en *poteries et fer*, etc., etc., de M. Charles Eck, fait au nom de la section d'architecture, composée de MM. PERCIER, FONTAINE, HUYOT, VAUDOYER, DEBRET, LEBAS, GURNEPIN, par A. LECLERC, son rapporteur.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du samedi 8 juillet 1837.

MESSIEURS,

Par une lettre en date du 13 octobre 1836, M. le ministre de l'intérieur (1) demande à l'Académie des Beaux-Arts son opinion sur l'ouvrage de M. Ch. Eck, architecte ingénieur civil.

Chargé de l'examiner, je viens vous présenter le résultat du travail que j'ai fait sur cet ouvrage qui a pour titre : *Traité de Construction en poteries et fer, à l'usage des bâtiments civils, industriels et militaires, suivi d'un Recueil de machines appropriées à l'art de bâtir, dédié à tous les constructeurs, par Ch. Eck, architecte, ingénieur civil, inspecteur des travaux publics.*

Cet Ouvrage, in-folio, se compose de 66 planches gravées au trait et d'un texte.

Il a pour but de faire connaître la construction en *fer et poteries*, telle qu'elle s'exécute ici, à Paris. A cet effet, M. Ch. Eck est entré dans de très-grandes recherches, pour en faire connaître toutes les parties, et donne principalement des détails sur les pots ou briques creuses, formant la maçonnerie qui se lie à la construction de fer. Il fait remarquer les avantages qui résultent de l'emploi de ces pots. On en voit dans les monuments antiques, pour éviter les masses, leur donner moins de pesanteur et diminuer la dépense. On pourrait citer aussi l'église de Saint-Vital, à Ravenne, où des pots placés ingénieusement en spirales forment la construction des voûtes (2).

A Paris, la plus ancienne construction de ce genre, est la salle d'exposition des tableaux du Louvre; elle date de 1779, et est de Brébillon. Vient ensuite, en 1786, l'exécution de la salle des Français, par M. Louis; cet architecte, ingénieux dans ses plans, comme habile dans sa construction, semble avoir fixé chez nous les bases de la construction en *fer et poteries*, qui, indépendamment des avantages qu'elle présente sous le rapport de la solidité, de la durée et de la légèreté, semble aussi atténuer les chances d'incendie.

Depuis cette époque, l'emploi des couvertures en *fer* ne se retrouve plus qu'en 1802, à la reconstruction de

(1) M. le comte de Gasparin, pair de France, ministre de l'intérieur en 1836.

(2) Cet exemple de construction est reproduit dans notre *Traité de l'Application du fer, etc., etc.*, formant le 2<sup>e</sup> volume de cet ouvrage. (*Note de l'auteur.*)